



INFORMATION PRESSE

Nantes, le 21 septembre 2023

Rentrée 2023 des formations sanitaires et sociales

Christelle Morançais inaugure les nouveaux locaux de l'IFSI-IFAS du Centre hospitalier Châteaubriant – Nozay - Pouancé

Ce jeudi 21 septembre, à l'occasion de la rentrée, Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, est allée inaugurer à Châteaubriant, les nouveaux locaux de l'institut de formation d'aides-soignants et d'infirmiers du Centre hospitalier Châteaubriant - Nozay – Pouancé, en présence de Alain Hunault, Maire de Châteaubriant et Président du conseil de surveillance. Ces nouveaux locaux, qui accueillent les élèves depuis la rentrée de septembre, ont été financés par la Région à hauteur de 3,48 M€ soit 87 % du montant des travaux.

Les nouveaux bâtiments plus modernes et plus spacieux permettent d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions et d'augmenter le nombre d'étudiants. Les locaux peuvent ainsi accueillir 220 apprenants : l'institut de formation d'aides-soignants (IFAS) propose une capacité d'accueil de 40 places, soit 5 places supplémentaires et l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) accueille 60 étudiants par année de formation, contre 50 auparavant, soit 180 au total pour les trois années.

Un engagement régional pour déployer des places de formations supplémentaires

Cette réalisation s'inscrit pleinement dans l'ambition affirmée du schéma régional des formations sanitaires et sociales d'adapter l'offre de formation pour mieux répondre aux besoins croissants de la population en matière de santé. La Région s'est engagée dès 2020 avec l'Etat pour augmenter l'offre de formation en Pays de la Loire. Ainsi à fin septembre 2023, en Pays de la Loire, on comptera 1 700 infirmiers formés par an (contre 1350 en 2019) et 2 000 aides-soignants formés (contre 1 500 en 2019). C'est un effort propre annuel de 14 millions d'€, que l'Etat compense à hauteur de 12 millions d'€.

La Région poursuit par ailleurs ses actions de soutien financier (rémunération publique, bourses, ...) en faveur des apprenants pour valoriser les métiers de soignants. La collectivité finance par exemple la gratuité des sélections pour les candidats à la formation d'aide-soignant.

Un soutien aux projets d'investissements pour développer l'attractivité des centres de formation

Pour accompagner le déploiement de l'offre, la Région soutient les Instituts de formation sanitaire et sociale pour adapter ou agrandir leurs locaux. Elle s'attache également à la présence au sein du territoire de pôles exemplaires regroupant plusieurs instituts de formation **pour encourager la pluridisciplinarité et diffuser des pratiques pédagogiques innovantes**. C'est le cas à Laval (avec le Pôle santé social), à Rezé (avec la Cité Marion Cahour), à Saumur (avec Le Plus) et ce sera bientôt le cas au Mans avec le Pôle d'excellence qui ouvrira en septembre 2026.